

RAPPORT MORAL

J'ai le douloureux devoir de commencer mon premier rapport moral par l'évocation de la mort de Jean Lefranc, survenue le 17 juillet 2015. Jean Lefranc a été président de l'APPEP de 1969 à 1994, et membre de son Bureau national pendant plus de quarante ans. Professeur à la Sorbonne, il ne s'est jamais détourné du Secondaire et s'est tout entier consacré à défendre l'enseignement philosophique. Son attention aux conditions matérielles de l'enseignement, son refus de toute soumission aux modes du moment l'ont conduit à toujours préserver l'autonomie de l'APPEP. Le prochain numéro de la revue recueillera les témoignages de ceux qui ont travaillé à ses côtés¹.

Au nom de l'Association, j'adresse à son épouse, Marie-Berthe Lefranc, nos condoléances les plus sincères et le témoignage de notre affection.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Les dédoublements dans les classes de la voie technologique

Les multiples actions entreprises par l'APPEP depuis plusieurs années ont abouti, en janvier dernier, à l'adoption d'une recommandation ministérielle adressée aux recteurs. Il leur est demandé de « sensibiliser les chefs d'établissement à ce qu'à certains moments, les enseignements de philosophie s'effectuent en groupe à effectifs réduits. » L'APPEP s'est félicitée de cette recommandation, qui reconnaît que « les temps de travail en groupes à effectifs réduits en philosophie revêtent une importance particulière dans les classes chargées des séries technologiques », et rappelle « la singularité de la philosophie comme discipline favorisant tout particulièrement l'accès de chaque élève à l'exercice réfléchi du jugement ». L'APPEP a invité tous les professeurs concernés à utiliser cette recommandation dans les conseils pédagogiques pour faire valoir la nécessité des dédoublements.

Mais le ministère n'a satisfait à nos revendications qu'*a minima*. D'une part, les recteurs restent libres de diffuser cette recommandation aux proviseurs, et tous n'ont d'ailleurs pas jugé utile de la porter à leur connaissance. D'autre part, elle se heurte au principe de l'autonomie des établissements, jamais remis en cause, si bien que les dédoublements continuent de dépendre d'un rapport de force au sein des lycées, qui joue rarement en faveur des professeurs de philosophie.

Au printemps dernier, une centaine d'universitaires ont repris notre demande en lançant un appel, largement soutenu par deux mille signataires puis, en juillet, par des rassemblements devant les rectorats de certaines académies et devant le ministère. Mais nous n'avons pour l'instant rien obtenu de nouveau. Notre détermination reste entière et l'APPEP continuera d'œuvrer pour que les dédoublements soient rétablis.

1. Tous les adhérents qui souhaitent contribuer à cet hommage sont invités à adresser leur texte à Gérard Schmitt avant le 5 octobre.

L'enseignement moral et civique

L'APPEP a entrepris un important travail sur ce nouvel enseignement, qui avait été préparé par le colloque de novembre 2013.

Nous avons d'une part proposé une lecture critique du projet de programme publié en décembre dernier, et notre contribution au débat a été saluée dans le rapport de synthèse de la consultation sur le programme.

Nous avons d'autre part plaidé pour que les professeurs de philosophie se voient attribuer ce nouvel enseignement en classe terminale : il vient en effet prolonger le cours de philosophie, et permettrait aux professeurs d'avoir une heure supplémentaire avec chaque classe. Bien que reconnue légitime par la DGESCO, notre demande n'a pour l'instant pas abouti. Il est vrai que le silence de l'Inspection de philosophie ne nous a pas aidés, d'autant que l'Inspection d'histoire a été très efficace.

Pour autant, nous refusons la mise en concurrence des disciplines. Nous avons au contraire souligné la complémentarité du travail des professeurs d'histoire et de philosophie : tel est le sens du message que j'ai adressé à nos collègues historiens en mars, lors de la journée « Histoire, géographie et formation citoyenne » organisée par l'Association des professeurs d'histoire-géographie.

Au total, la mise en œuvre précipitée de l'EMC, dont le programme définitif n'a été publié qu'en juin pour une entrée en vigueur en septembre, nous a conduits à demander que l'année 2015-2016 soit une année transitoire². Nous continuerons d'exiger du ministère l'attribution de cet enseignement aux professeurs de philosophie.

« L'affaire Chazerans »

Il n'y a pas lieu de rappeler ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Chazerans ». Notons seulement que l'APPEP a été tout à fait dans son rôle en dénonçant les injonctions contradictoires formulées par notre ministère, en s'opposant à l'autoritarisme de l'institution, et en refusant toute mise en cause arbitraire de la liberté pédagogique consubstantielle à notre enseignement³.

Le baccalauréat

Sous la conduite de M^{lle} Souriau, l'Association a longtemps proposé un questionnaire sur le baccalauréat afin de faire le bilan de chaque session et de proposer des améliorations de l'examen ou de son organisation. Nous avons décidé de reprendre cette tradition, et je remercie Pierre Hayat d'avoir proposé un questionnaire, qui a été discuté et amendé par le Bureau, puis par les Régionales, avant d'être définitivement adopté par le Comité. Ce questionnaire s'adresse évidemment à tous les correcteurs du baccalauréat, adhérents ou non de l'APPEP. Il est en ligne et peut être rempli jusqu'au 15 octobre. Une synthèse des réponses et un rapport sur le baccalauréat seront présentés à l'Assemblée générale du 21 novembre. Les multiples dysfonctionnements dans l'organisation, ainsi qu'une grande légèreté dans le choix des sujets, notamment le texte des séries technologiques à propos duquel l'APPEP a publié un communiqué⁴, ont confirmé la nécessité de notre vigilance : le baccalauréat doit rester un examen irréprochable.

La journée d'étude consacrée à Marcel Conche

La journée consacrée au plus ancien adhérent de l'Association a été un franc succès, dont il faut remercier Simon Perrier et Gérard Schmitt. Les actes en seront publiés dans

2. V. le communiqué de l'APPEP du 26 juin, p. 104.

3. V. les deux communiqués du BN et mon éditorial d'avril dernier.

4. V. le communiqué du 22 juin, p. 105.

la revue. Un volume reprenant tous les articles que Marcel Conche a donnés à *L'Enseignement philosophique* sera par ailleurs édité à la fin de l'année prochaine. Là encore, c'est Gérard Schmitt qui se chargera de mener à bien cette entreprise.

La brochure d'accueil

Grâce au travail de Jean-Pierre Carlet, qui a pris la direction des opérations, et de Gérard Schmitt qui en assurera la confection, elle sera distribuée aux stagiaires à partir de novembre. La dernière brochure d'accueil datait de 1997.

LIENS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

La conférence des présidents des associations de spécialistes

Marie Perret est devenue, à la suite de Philippe Blanc, secrétaire de la Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes. À son initiative, la Conférence s'est réunie à deux reprises, pour critiquer le projet de socle commun et la réforme du Collège, qui concernent, même si ce n'est qu'indirectement, l'enseignement de la philosophie. La Conférence a été reçue à la DGESCO pour faire valoir son point de vue.

Il importe de maintenir le lien avec nos collègues, car les menaces qui pèsent sur l'enseignement de la philosophie produisent déjà de graves dommages dans d'autres disciplines, touchées par la logique de promotion des compétences qui prévaut dans les nouveaux programmes. Il convient donc de maintenir active la Conférence, de vivifier ses activités et de l'élargir au maximum. Marie Perret s'y emploie efficacement.

La Société des agrégés

Sa très dynamique présidente, Blanche Lochmann, a souhaité rencontrer l'APPEP pour, notamment, lui soumettre le projet d'une table ronde réunissant toutes les associations de professeurs afin de produire un document commun sur la formation des enseignants. L'APPEP se réjouit d'être associée à ce projet et a, par ailleurs, accepté de participer aux manifestations qui seront organisées pour célébrer les deux cent cinquante ans de l'agrégation.

Le projet avorté d'un questionnaire intersyndical et interassociatif

En partenariat avec le SNES et l'ACIREPh, l'APPEP avait l'année dernière travaillé à la conception d'un questionnaire visant à faire un état des lieux de la profession. La condition posée par l'APPEP d'un accord de toutes les associations et organisations syndicales n'ayant pu être satisfaite, ce questionnaire a finalement vu le jour sous l'égide des seuls SNES et ACIREPh.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Il repose sur deux piliers : le travail du Bureau national et l'activité des Régionales.

L'activité des Régionales

L'APPEP n'est forte que de la force de ses Régionales. Là où elles sont actives, le nombre d'adhérents s'accroît. Malheureusement, plusieurs Régionales n'ont guère d'activité et donnent de l'Association une image de passivité, coupée de la réalité des classes. J'en appelle aux responsables régionaux pour, autant que faire se peut, remédier à cette situation. Le BN se tient à leur disposition pour les aider dans cette tâche.

Pour favoriser l'autonomie de fonctionnement des Régionales, le dernier Comité a décidé une réforme de leur financement : sans rétablir la ristourne automatique au prorata du nombre d'adhérents, qui ne suffisait pas au financement des régionales actives et gon-

flait inutilement la trésorerie dormante des autres, une somme forfaitaire sera attribuée en septembre, lors de la réunion de rentrée du Bureau, à celles qui en feront la demande.

Le travail du bureau national.

Une part importante du travail du BN repose sur celui de son président. Je ne m'en plains pas et ai accepté cette responsabilité en connaissance de cause. Mais l'Association serait plus efficace, et sa puissance augmentée, si les tâches au sein du BN étaient mieux réparties. Je ferai bientôt au BN des propositions pour mieux organiser son travail.

L'Appepliste

La liste de discussion de l'APPEP n'est pas une instance de décision et elle n'a pas à se substituer au travail des Régionales ou du Bureau. Mais elle est un précieux outil de communication entre les adhérents, car elle permet l'échange d'informations et d'analyses. Il faut se réjouir de la qualité philosophique et pédagogique des messages qui y sont librement publiés, sur un ton civil et courtois qui tranche avec celui d'autres listes de professeurs de philosophie. Mais la liste souffre de certaines défaillances techniques. C'est la raison pour laquelle, au moment de la publication de ces lignes, une migration vers un nouvel hébergeur aura été opérée.

Moins de la moitié des adhérents de l'Association sont inscrits à la liste. J'invite tous ceux qui ne le sont pas encore à me contacter afin que je les y abonne s'ils souhaitent participer à ces débats.

PERSPECTIVES

Une réflexion pédagogique renouvelée

La réforme du collège sera suivie par une réforme du Lycée. Si nous ne voulons pas que le discours sur notre métier soit accaparé par des « experts » qui n'enseignent plus depuis des lustres dans les classes terminales, nous devons nous tenir prêts. J'invite donc toutes les Régionales à organiser des réunions et des rencontres consacrées à une réflexion sur nos pratiques.

Colloque sur l'enseignement du fait religieux et l'enseignement de la philosophie

Ce colloque, qui aura lieu le 5 décembre prochain, est conçu comme le prolongement de notre travail sur l'EMC et comme le début d'une réflexion sur les rapports entre notre enseignement et celui du fait religieux.

Le prix lycéen du livre de philosophie

La création d'un prix lycéen du livre de philosophie⁵ a été décidée lors du dernier Comité. Ce prix, à l'image de celui qui existe pour les livres de sciences économiques et sociales, a pour objectif de faire lire les élèves, de leur montrer, si besoin était, que la philosophie est une discipline vivante et de renouveler l'image de l'APPEP. Une émission des *Nouveaux chemins de la connaissance* (France Culture) devrait être organisée à l'occasion de sa remise. L'année qui vient sera considérée comme une « année zéro » : à l'avenir, les titres des ouvrages sélectionnés seront communiqués au mois de mai, pour permettre aux professeurs de philosophie de mieux se préparer.

Le site

Malgré d'indéniables progrès, le site doit être encore amélioré pour mieux rendre compte de la diversité des activités de l'APPEP. Outre les informations relatives aux

5. V. une présentation complète de ce prix p. 82.

actions et à la vie de l'Association, on y trouve actuellement près de cent cinquante articles tirés de la revue, ou spécialement écrits pour y être publiés, notamment sur la page consacrée à l'EMC. Je rappelle à chacun qu'il peut contribuer à enrichir cette page. Ce contenu, qui intéresse tout particulièrement nos jeunes collègues, doit continuer à s'accroître.

Le site est en effet appelé à devenir un outil majeur pour faire connaître à nos collègues, mais aussi au ministère et au public, le travail et la vitalité de l'APPEP. Il complète ainsi la revue, destinée aux adhérents, qui changera de maquette cette année pour fêter ses 65 ans. Merci à Gérard Schmitt, son secrétaire de rédaction, et à Éric Delassus pour les propositions de rénovation qu'ils ont faites au BN.

REMERCIEMENTS À BERNARD FISCHER

C'est la récompense paradoxale des bons artisans : on oublie l'ampleur et la difficulté de leur travail. Ainsi, tout le monde connaît Bernard Fischer, l'implacable trésorier de l'Association. Mais on ignore généralement qu'il n'a pas seulement organisé et tenu de manière remarquable les comptes de l'APPEP ; il a également assuré la gestion du fichier de ses adhérents, relancé avec persévérance les retardataires, veillé aux comptes des Régionales, assuré l'envoi de la revue, tout en continuant à remplir son rôle au sein du comité de lecture de la revue et à participer aux débats du Bureau national. Il n'est pas donc pas exagéré de dire que, pendant les neuf années de sa mandature, la vie et les activités de l'Association ont en large part dépendu de son travail, souvent ingrat, et toujours chronophage. Vous lirez ci-après son dernier rapport financier. Je me réjouis qu'il puisse quitter sa fonction sur une note optimiste, puisque, pour la première fois depuis une quinzaine d'années, l'APPEP cesse de perdre des adhérents. Au nom de tous les membres de l'Association, je remercie chaleureusement Bernard Fischer pour le travail accompli et lui exprime toute notre gratitude. Je salue également Henri Dilberman, qui a accepté d'assurer à l'avenir cette lourde tâche.

Nicolas FRANCK
Président de l'APPEP